

Les indicateurs clés de performance

Mesurer l'impact de l'ITIE

LES INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE DE L'ITIE

Les indicateurs clés de performance clés de l'ITIE reposent sur Figure 2 : La théorie du changement de l'organisation et mesurent l'efficacité de la direction internationale de l'ITIE¹ : au niveau international, des pays de mise en œuvre², du Secrétariat international et du Conseil d'administration.

- **Les indicateurs de l'impact**, ou indicateurs d'ensemble, mesurent la direction prise par les pays ITIE sur la base d'indices établissant la qualité de la gouvernance. Bien qu'ils ne soient pas attribuables à une seule organisation, certains indicateurs indirects tels que le climat d'investissement, les dépenses en capital humain et les niveaux de corruption et de pauvreté sont tous pertinents pour les objectifs de l'ITIE. Si l'ITIE est mise en œuvre avec succès conformément à ses Principes, les pays devraient être mieux classés chaque année sur les indices sélectionnés. Cf. Tableau 1: Indicateurs de l'impact .
- **Les indicateurs des effets** quantifient le nombre de pays dotés de systèmes transparents. Ceux-ci sont basés sur les résultats de la Validation, mécanisme d'assurance qualité de la mise en œuvre de l'ITIE. Elle mesure le nombre de pays qui ont réalisé des « progrès satisfaisants » concernant les Exigences de l'ITIE correspondantes ou qui les ont « dépassées ».

Le niveau de transparence peut en partie être attribué à la mise en œuvre de l'ITIE. D'autres facteurs, tels que la volonté politique et les opportunités, ainsi que le travail des partenaires (par exemple, la Banque mondiale et NRG1) peuvent également influencer sur les performances d'un pays. Sur les 86 indicateurs, 28 entrent dans cette catégorie. Cf. Tableau 2 : Indicateurs des effets de niveau 1 et Tableau 3 : Indicateurs des effets de niveau 2

- **Les indicateurs d'efficacité du Secrétariat** qui font un suivi de l'optimisation des ressources utilisées. Ceux-ci peuvent être directement liés aux activités du Secrétariat international et à celles du Conseil d'administration de l'ITIE : intrants et extrants par rapport à l'allocation budgétaire et au temps du personnel. Sur les 86 indicateurs, 47 entrent dans cette catégorie. Cf. Tableau 1: Indicateurs de l'impact.

Tableau 1: Indicateurs de l'impact

Catégorie	Indicateur
Croissance, réduction de la pauvreté	Comparaison avec l'année précédente - - trajectoire des pays ITIE Classement selon l'indice de développement humain
Climat des investissements	Classement sur l'indice de compétitivité du FEM Indice de la facilité de faire des affaires de la Banque mondiale Investissements directs étrangers nets (% du PIB)
Gouvernance	Freedom house Classement sur l'indice de la perception de la corruption de Transparency International

¹ Le Conseil d'administration et le Secrétariat international de l'ITIE constituent la direction internationale de l'ITIE

² Une liste des pays mettant en œuvre figure sur la page <https://eiti.org/fr/pays>

Indicateurs de gouvernance mondiaux : Contrôle de la corruption
Indicateurs de gouvernance mondiaux : Voix et responsabilisation
Indicateurs de gouvernance mondiaux : Stabilité politique et absence de violence
Indice de gouvernance des ressources de NRG

Les indicateurs clés de performance sont le résultat d'un examen³ mené par un groupe de travail en 2017 qui a abouti à une nouvelle proposition. Le changement le plus significatif concerne l'introduction des résultats de la Validation (indicateurs des effets) en tant qu'indicateurs clés de performance. Il est difficile de relier les indicateurs clés de performance de l'ITIE aux résultats de la Validation, car ils reflètent les progrès réalisés par un pays pour se conformer aux Exigences de l'ITIE sur la base des données tirées des Rapports ITIE, qui sont généralement publiés avec un retard de deux ans. Cependant, ce sont des données découlant du processus le plus rigoureux disponible pour évaluer les progrès et elles sont étroitement liées aux Principes de l'ITIE⁴. Les changements proposés garantissent un cadre adapté à toute modification future de la Norme ITIE, car il est évident que de tels changements auront également une incidence sur les procédures et les résultats de la Validation.

D'autres changements concernent l'amélioration de l'efficacité du Secrétariat. Le précédent cadre ne faisait pas une distinction suffisante entre les intrants/activités et les résultats immédiats (extrants).

Les indicateurs d'ensemble font un suivi des objectifs généraux connus sous le nom de Principes de l'ITIE. Ils ont également été révisés, certains ayant été supprimés lorsque la disponibilité des données posait problème. Le classement global sur l'indice de développement humain et celui sur la gouvernance des ressources de NRG ont été ajoutés. Les chiffres découlant de ces indicateurs sont comparés aux moyennes mondiales, le cas échéant, pour montrer la situation des pays ITIE par rapport au reste du monde.

Le Secrétariat international a commencé à présenter ces données en 2018. La performance est documentée chaque année dans le plan de travail du Secrétariat⁵, à l'Annexe « Indicateurs clés de performance » (ICP).

³ Les précédents indicateurs clés de performance datent de juillet 2010 : <https://eiti.org/fr/node/8098>. Pour avoir une comparaison des changements, veuillez adresser un courriel à secretariat@eiti.org. Le document du Conseil d'administration 40-4-C constitue la base de ce document.

⁴ Cf. <https://eiti.org/fr/document/principes-litie>

⁵ Disponible ici : <https://eiti.org/fr/document/plan-travail>

Tableau 1: Indicateurs de l'impact

Catégorie	Indicateur
Croissance, réduction de la pauvreté	Comparaison avec l'année précédente - - trajectoire des pays ITIE Classement selon l'indice de développement humain ⁶
Climat des investissements	Classement sur l'indice de compétitivité du FEM ⁷ Indice de la facilité de faire des affaires de la Banque mondiale ⁸ Investissements directs étrangers nets (% du PIB) ⁹
Gouvernance	Freedom house ¹⁰ Classement sur l'indice de la perception de la corruption de Transparency International ¹¹ Indicateurs de gouvernance mondiaux : Contrôle de la corruption ¹² Indicateurs de gouvernance mondiaux : Voix et responsabilisation Indicateurs de gouvernance mondiaux : Stabilité politique et absence de violence Indice de gouvernance des ressources de NRG1 ¹³

Les **indicateurs des effets** résument les résultats de la Validation et font un suivi du nombre de pays qui ont réalisé des progrès satisfaisants concernant les Exigences de l'ITIE ou qui les ont dépassées. Pour satisfaire à une Exigence de l'ITIE, un pays doit au moins réaliser des « progrès satisfaisants »¹⁴. Les indicateurs des effets de deuxième niveau sont également appelés « indicateurs de la transparence » pour refléter le nombre de pays qui ont réalisé des progrès satisfaisants concernant les Exigences de l'ITIE ou qui les ont dépassées.

Vous trouverez plus d'informations contextuelles sur ces indicateurs dans la section **Indicateurs et théorie du changement de l'ITIE**.

⁶ IDH, voir <http://hdr.undp.org/en/countries>

⁷ Classement sur l'indice de compétitivité du FEM : <http://reports.weforum.org/global-competitiveness-index-2017-2018/competitiveness-rankings/> L'échelle va de 1 à 7, 7 étant la meilleure note. L'enquête sur la compétitivité mondiale du Forum économique mondial (WEF) ne couvre pas tous les pays de l'ITIE, excluant par exemple l'Afghanistan, le Burkina Faso, la République centrafricaine, l'Irak, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, la République du Congo, Sao Tomé-et-Principe, le Suriname, le Timor-Leste et le Togo.

⁸ Indice de la facilité de faire des affaires de la Banque mondiale : <http://www.doingbusiness.org/>

⁹ IDE nets : <https://data.worldbank.org/indicator/bx.klt.dinv.wd.gd.zs>

¹⁰ Freedom House : <https://freedomhouse.org/>

¹¹ Indice de la perception de la corruption de Transparency International : <https://www.transparency.org/research/cpi/overview>

¹² Indicateurs de gouvernance mondiaux : <http://info.worldbank.org/governance/wgi/index.aspx#reports>

¹³ Indice de gouvernance des ressources de NRG1 : <https://resourcegovernanceindex.org/data/both/issue?region=global> cet indice n'est pas publié tous les ans.

¹⁴ De plus amples informations contextuelles sont disponibles à <https://eiti.org/fr/apropos/methode#respect-de-la-norme-au-niveau-international-validation>

Tableau 2 : Indicateurs des effets de niveau 1

Catégorie	Indicateur	
Performance globale des pays par rapport à la Norme ITIE	Nombre de pays dont l'évaluation globale indique : - Progrès satisfaisants - Progrès significatifs - Progrès inadéquats - Aucun progrès - En attente d'évaluation	Progrès satisfaisants ou dépassés pour l'Exigence ITIE
Indicateurs de processus nationaux	Nombre de pays dont le gouvernement est pleinement engagé	1.1 - Engagement du gouvernement
	Nombre de pays où des parties prenantes d'entreprises sont pleinement engagées	1.2 - Engagement de l'industrie
	Nombre de pays où la société civile est pleinement et librement engagée	1.3 - Engagement de la société civile
	Nombre de pays dotés de plates-formes entièrement fonctionnelles pour la mise en œuvre de la Norme ITIE	1.4 - Gouvernance du Groupe multipartite 1.5 - Plan de travail

Tableau 3 : Indicateurs des effets de niveau 2

Catégorie	Indicateur	
Indicateurs de transparence	Nombre de pays dotés de cadres juridiques et fiscaux transparents	2.1 - Cadre juridique
	Pays dotés de systèmes d'octroi de licences transparents	2.2 - Octrois de licences
	Pays ayant des politiques claires en matière de divulgation des contrats	2.3 - Registre de licences
	Pays pratiquant la pleine divulgation de la participation de l'État dans les secteurs extractifs	2.4 - Politique sur la divulgation des contrats
	Pays fournissant des informations sur les activités d'exploration	2.6 - Participation de l'État
	Pays pratiquant la pleine divulgation de la production et des exportations	3.1 - Données relatives aux activités d'exploration
	Pays divulguant des données exhaustives sur les revenus conformément à la Norme ITIE	3.2 - Données sur la production
	Pays divulguant les revenus en nature	3.3 - Données sur les exportations
	Pays divulguant des informations sur les infrastructures et les accords de troc	4.1 - Exhaustivité
	Pays divulguant les revenus issus du transport	4.2 - Revenus en nature
	Pays divulguant les transactions des entreprises d'État	4.3 - Accords de troc
	Pays divulguant les paiements infranationaux	4.4 - Revenus issus du transport
	Pays pratiquant une désagrégation suffisante des données	4.5 - Transactions des entreprises d'État
	Pays fournissant des données ponctuelles	4.6 - Paiements directs infranationaux
	Pays fournissant une évaluation exhaustive de la qualité des données conformément à la Norme ITIE	4.7 - Désagrégation
	Pays divulguant la répartition des revenus	4.8 - Ponctualité des données
	Pays divulguant les transferts infranationaux	4.9 - Qualité des données
	Pays divulguant les dépenses sociales	5.1 - Répartition des revenus 5.2 - Transferts infranationaux 6.1 - Dépenses sociales obligatoires

	Pays divulguant les dépenses quasi fiscales Pays divulguant des données macroéconomiques Nombre d'exigences de transparence qui sont intégrées ¹⁵	6.2 - Dépenses quasi fiscales des entreprises d'État 6.3 - Contribution économique
Indicateurs de l'impact au niveau national	Pays qui garantissent que les données ITIE sont compréhensibles, mises en avant et accessibles au public, et qu'elles contribuent au débat public. Pays qui mènent un suivi des recommandations Pays qui évaluent activement les effets et l'impact conformément à la Norme ITIE	Progrès satisfaisants ou dépassés pour l'Exigence ITIE 7.1 - Débat public 7.3 - Suivi des recommandations 7.4 - Effets et impact de la mise en œuvre

Les indicateurs sur les intrants, les activités et les extrants du Secrétariat international reflètent les activités menées dans le cadre du budget annuel dont il dispose. Les informations budgétaires se trouvent dans le plan de travail de l'ITIE, qui inclut des chiffres historiques¹⁶. Cette section contient également des chiffres sur le temps de travail du personnel du Secrétariat, sa hiérarchie organisationnelle et le roulement du personnel.

Tableau 4: Indicateurs des intrants, des activités et des extrants

Catégorie	Indicateurs des intrants et des activités	Indicateurs des extrants
Formation et appui aux pays mettant en œuvre l'ITIE	Allocation budgétaire (% du total), appui à la mise en œuvre % du temps de travail du personnel, appui à la mise en œuvre Allocation budgétaire (% du total), formation % du temps de travail du personnel, formation	Nombre de circulaires de secrétariats nationaux publiées Missions dans les pays mettant en œuvre l'ITIE Exercices couverts par les Rapports ITIE Exercices couverts par les données ITIE résumées
Sensibilisation	Allocation budgétaire (% du total) % du temps de travail du personnel	Missions dans les pays à sensibiliser
Appui au Conseil d'administration et au président	Allocation budgétaire (% du total) % du temps de travail du personnel	Nombre de réunions du Conseil d'administration organisées Nombre de participants aux réunions du Conseil d'administration (y compris les observateurs) Nombre de décisions prises par le Conseil d'administration (y compris par voie de circulaire) Nombre de documents du Conseil d'administration soumis Nombre de réunions de comités organisées Nombre de documents de comités soumis

¹⁵ Les exigences pleinement intégrées seraient évaluées comme « dépassées » dans la Validation. Il peut également y avoir d'autres raisons expliquant ces résultats de la Validation en dehors de l'intégration. Néanmoins, l'indicateur est la forme de mesure la plus systématique disponible.

¹⁶ Cf. les plans de travail antérieurs : <https://eiti.org/fr/document/plan-travail>

Relations avec les parties prenantes	Allocation budgétaire (% du total)	Nombre d'entreprises soutenant l'ITIE
	% du temps de travail du personnel	Contributions financières des entreprises soutenant l'ITIE
Conférence mondiale	Allocation budgétaire (% du total)	Nombre d'institutions financières soutenant l'ITIE
	% du temps de travail du personnel	Contributions financières des institutions financières
Catégorie	Indicateurs des intrants et des activités	Indicateurs des extrants
	Allocation budgétaire (% du total)	Nombre de mentions dans les médias (Factiva)
Communication	% du temps de travail du personnel	Nombre d'éléments sur les médias sociaux (Facebook, Twitter)
		Nombre de publications originales par l'ITIE
Validation	Allocation budgétaire (% du total)	Nombre de visites annuelles/mensuelles sur le site Internet de l'ITIE
	% du temps de travail du personnel	Nombre de décisions de Validation
Gestion et administration	Allocation budgétaire (% du total)	Nombre d'évaluations initiales menées
	% du temps de travail du personnel	Nombre de membres de personnel ventilé par niveau et par sexe
		Heures de travail du personnel travaillées au-delà des heures normales de travail
		Pourcentage du personnel maintenu en fonction

Indicateurs et théorie du changement de l'ITIE

Une correspondance peut être établie entre les différents indicateurs et un cadre de résultats et la théorie du changement de l'ITIE.

Le cadre de résultats ci-dessous montre la relation entre différents niveaux d'efforts et de résultats. Il suit une approche logique selon laquelle certains intrants sont utilisés pour mener des activités. Les activités sont effectuées en vue d'obtenir un extrant. Plusieurs extrants combinés conduisent à des *effets*, et des effets multiples et complémentaires conduisent à des *impacts*¹⁷ (cf. Figure 1 ci-dessous). Un cadre de résultats représente la théorie du changement de l'organisation.

¹⁷ Pour de plus amples informations, veuillez consulter le document de la Banque mondiale intitulé *Designing a Results Framework for Achieving Results* (Élaboration d'un cadre de résultats pour atteindre des résultats) :

https://siteresources.worldbank.org/EXTEVACAPDEV/Resources/designing_results_framework.pdf

Figure 1 : Mise en correspondance des indicateurs avec le cadre de résultats



L'ITIE mesure l'impact de la manière présentée à la Figure 2. Ce modèle vise à mesurer les changements associés à la mise en œuvre de la Norme ITIE. Les indicateurs des effets, basés sur les résultats de Validation, sont tous nécessaires pour influencer correctement (i) la gouvernance nationale de la richesse en ressources naturelles, (ii) les climats d'investissement et d'affaires et (iii) la croissance et le développement économiques durables. Ceux-ci représentent les objectifs généralement définis connus sous le nom de Principes de l'ITIE¹⁸.

La Figure 2 cartographie la théorie du changement de l'ITIE. L'efficacité du Secrétariat établit une distinction entre les intrants/les activités et les extrants. Ceci est visible dans les deux premières étapes de la figure qui sont ventilées en catégories spécifiques des opérations du Secrétariat. Les catégories sont liées aux pratiques et aux codes budgétaires actuels du Secrétariat international :

- Les intrants/les activités reflètent les intrants budgétaires et le temps de travail du personnel consacré à divers aspects des responsabilités du Secrétariat de l'ITIE ;
- Les extrants sont axés sur les produits immédiats de ces intrants et activités.

Les résultats de la Validation occupent une place de choix dans la manière dont l'ITIE internationale mesure sa propre performance. Le Secrétariat apporte son soutien au Conseil d'administration de l'ITIE, aux secrétariats nationaux et aux Groupes multipartites. L'effet de ce soutien réside dans la qualité et l'exhaustivité de la mise en œuvre au niveau national. Les résultats de la Validation constituent actuellement la meilleure mesure de la qualité et de l'exhaustivité du soutien des pays.

Cependant, ce n'est pas un lien direct – même si le Secrétariat apporte un excellent soutien, le pays peut encore obtenir de mauvais résultats lors de sa Validation, et vice versa. De plus, d'excellents résultats lors de la Validation ne conduisent pas nécessairement à un impact excellent. Par conséquent, la Norme prévoit les indicateurs de substitution pour la théorie du changement. Comme pour toutes les substitutions, ils ne sont pas parfaits. L'attribution et la causalité continuent de poser des difficultés. Cependant, les indicateurs des effets précédents ne fournissaient aucune donnée en dehors du nombre de pays soumettant des divulgations spécifiques, telles que les données de production. Les résultats de la Validation indiquent non seulement l'existence éventuelle de divulgations, mais également si ces divulgations répondent aux Exigences ITIE, à savoir la qualité et l'exhaustivité des informations et les progrès en matière d'intégration.

Sur la base des procédures et des Exigences prescrites par la Norme ITIE, l'ITIE utilise deux niveaux d'effets reposant sur les résultats de la Validation.

- Les effets de niveau 1 font un suivi des évaluations globales des progrès des pays dans la satisfaction à la Norme ITIE et des indicateurs des processus nationaux (c.-à-d. la gouvernance des

¹⁸Cf. Principes ITIE : <https://eiti.org/fr/document/principes-litie>.

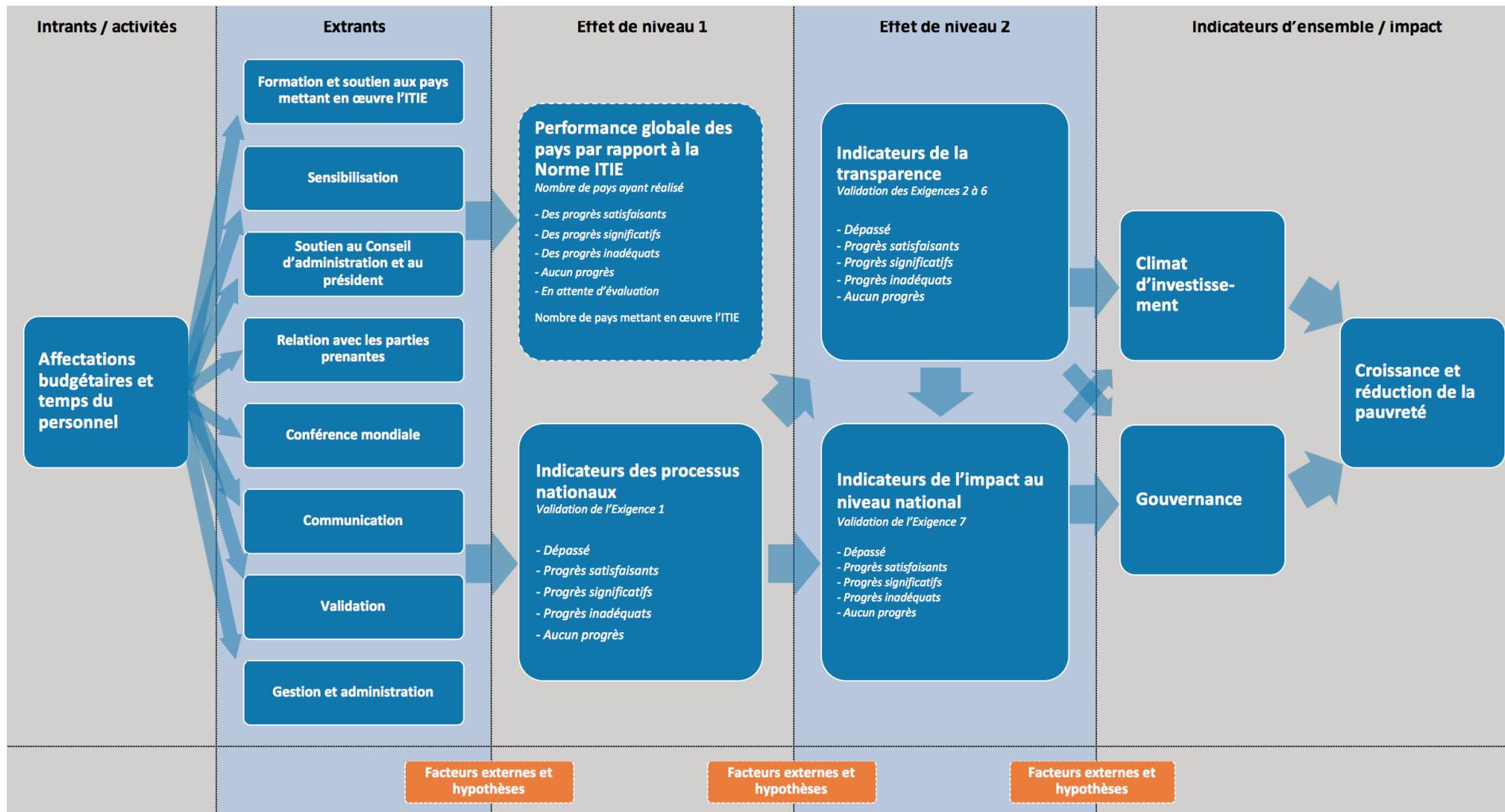
processus nationaux – Exigence ITIE 1).

- Les effets de niveau 2 mesurent les progrès accomplis par les pays pour qu'un plus grand nombre d'informations soient accessibles au public (Exigences ITIE 2 à 6). Ce sont les indicateurs de la transparence.

Dans le cadre des indicateurs des effets de deuxième niveau, les Groupes multipartites sont également tenus de convenir d'un ensemble d'objectifs pour la diffusion des informations, afin de garantir un impact au niveau national. Il est proposé de désigner les résultats de la Validation des progrès des pays dans le cadre de l'Exigence ITIE 7 par indicateurs de l'impact au niveau national, visant à évaluer si les Groupes multipartites remplissent leur rôle en s'assurant que les données ITIE sont utilisées pour éclairer le débat public et s'ils atteignent les objectifs qu'ils ont fixés dans leurs plans de travail.

Les indicateurs d'ensemble sont conçus pour faire un suivi des [Principes de l'ITIE](#). Ces principes sont toujours aussi pertinents que lorsqu'ils ont été convenus en 2005, et les indicateurs d'ensemble demeurent aussi pertinents pour mesurer ces changements. On pourrait raisonnablement s'attendre à ce que, collectivement, les effets au niveau national influencent ces indicateurs d'ensemble, mais le lien n'est pas direct.

Figure 2 : La théorie du changement



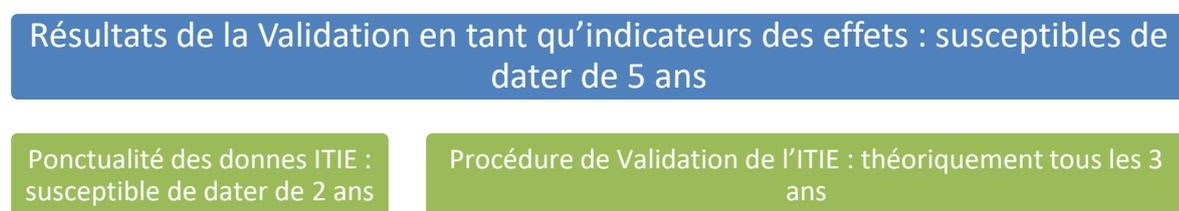
Limites du cadre : régularité, ponctualité et nombres

Les indicateurs des effets reposent sur les résultats de la Validation. Ils servent de cadre à l'ITIE pour mesurer des chaînes d'effets réalistes et imputables à ses activités. Cependant, comme dans tout cadre, cette approche comporte certains défis – les facteurs externes, la ponctualité et le nombre d'indicateurs.

Tout d'abord, il existe des hypothèses et des facteurs externes qui sont hors du contrôle de la direction internationale de l'ITIE et qui influencent également ces indicateurs. Ceux-ci sont représentés par les cases orange distinctes à la Figure 2. Un exemple de facteur externe pourrait être un changement de gouvernement, ce qui influence le contexte dans lequel opèrent un secrétariat national et un Groupe multipartite. Cela pourrait par exemple forcer une focalisation des efforts déployés aux niveaux national et international sur l'obtention de l'adhésion politique plutôt que sur la mise en œuvre de l'ITIE. D'autre part, un changement de gouvernement peut entraîner une direction politique davantage orientée sur des réformes, et donc créer un environnement plus favorable. L'engagement à mener des réformes dans le secteur est également fortement influencé par les prix des matières premières et les nouvelles découvertes. Cependant, en l'absence de facteurs externes, positifs ou négatifs, le travail de la direction internationale de l'ITIE doit influencer positivement les processus nationaux de l'ITIE.

Deuxièmement, les résultats de la Validation découlent d'un processus rigoureux, mais au détriment de la ponctualité. La procédure actuelle n'a lieu qu'une fois tous les trois ans pour chaque pays mettant en œuvre l'ITIE pour lequel il est considéré qu'il a réalisé des progrès satisfaisants. Cela signifie que, potentiellement, les effets de la mise en œuvre de l'ITIE refléteraient les décisions que le Conseil d'administration a prises trois ans auparavant¹⁹. En outre, le processus de Validation actuel se concentre sur le dernier Rapport ITIE de chaque pays mettant en œuvre l'ITIE. En tenant compte de l'Exigence ITIE en matière de ponctualité (4.8), cela signifie que les indicateurs des effets de l'ITIE pourraient potentiellement refléter des informations datant d'il y a cinq ans (voir la Figure 3). Le Secrétariat mène des évaluations similaires lors de la publication de chaque nouveau Rapport ITIE, mais celles-ci ne suivent pas les mêmes processus approfondis d'assurance qualité que les Validations. Le Comité de Mise en œuvre²⁰ pourrait envisager de prendre des mesures visant à effectuer des évaluations plus régulières, afin de s'assurer que les effets de la mise en œuvre de l'ITIE faisant l'objet d'un suivi reflètent des données plus ponctuelles.

Figure 3 : Ponctualité des Indicateurs clés de performance



Par exemple, la Validation du Ghana a commencé le 1^{er} juillet 2016 et s'est achevée en mars 2017. L'évaluation de la gouvernance du Ghana est basée sur le dernier Rapport ITIE disponible au début de la Validation, à savoir le Rapport ITIE 2014. La deuxième Validation a débuté le 8 mars 2018.

¹⁹ Vous trouverez un aperçu des décisions du Conseil d'administration sur les Validations ici : https://eiti.org/fr/document/calendrier-validation-et-decisions#Validation_overview

²⁰ Le contexte et le rôle du Comité sont expliqués ici <https://eiti.org/fr/apropos/comites#comit-de-mise-en-uvre>

Dans le cas des Philippines, la Validation a commencé le 1^{er} juillet 2017 et s'est achevée le 5 octobre 2017. Le dernier rapport que l'on pouvait analyser à l'époque était le Rapport ITIE 2014. La deuxième Validation doit commencer le 5 octobre 2020.

Enfin, cette approche contient un nombre important d'indicateurs (86) en raison du grand nombre d'indicateurs des effets. L'ITIE reconnaît que ce nombre est élevé. Cela reflète le fait que le processus de Validation reste la méthode la plus rigoureuse et la plus cohérente disponible pour évaluer les progrès des pays ITIE. De plus, les résultats de Validation sont accompagnés des fiches d'évaluation de la Validation, qui simplifient grandement la collecte et l'analyse des données. En bref, la possibilité de s'appuyer sur les résultats de la Validation permet de systématiser la collecte de données pour les indicateurs clés de performance plutôt que d'établir des processus de collecte de données distincts – cette méthode intègre la majorité du suivi des impacts. Un exemple tiré de la Validation 2016 du Ghana²¹ est fourni ci-dessous. Les fiches d'évaluation de Validation sont publiées sur les pages pays de l'ITIE une fois la Validation effectuée.

Les indicateurs clés de performance de l'ITIE constituent un aspect fondamental du suivi des performances et sont documentés dans le cadre du plan de travail, qui définit les activités que le Secrétariat propose d'entreprendre chaque année.

²¹ <https://eiti.org/fr/node/8673>

Exigences ITIE		NIVEAU DE PROGRÈS				
		Aucun	Inadéquat	Significatif	Satisfaisant	Dépassé
Catégories	Exigences					
Supervision exercée par le Groupe multipartite	Engagement du gouvernement (1.1)					
	Engagement de l'industrie (1.2)					
	Engagement de la société civile (1.3)					
	Gouvernance du Groupe multipartite (1.4)					
	Plan de travail (1.5)					
Licences et contrats	Cadre légal (2.1)					
	Octrois de licences (2.2)					
	Registre des licences (2.3)					
	Politique sur la divulgation des contrats (2.4)					
	Propriété réelle (2.5)					
	Participation de l'État (2.6)					
Suivi de la production	Données sur les activités d'exploration (3.1)					
	Données sur les activités de production (3.2)					
	Données sur les exportations (3.3)					
Collecte de revenus	Exhaustivité (4.1)					
	Revenus en nature (4.2)					
	Accords de troc (4.3)					
	Revenus issus du transport (4.4)					
	Transactions des entreprises d'État (4.5)					
	Paiements directs infranationaux (4.6)					
	Désagrégation (4.7)					
	Ponctualité des données (4.8)					
	Qualité des données (4.9)					
Affectation des revenus	Répartition des revenus (5.1)					
	Transferts infranationaux (5.2)					
	Gestion des revenus et dépenses (5.3)					
Contribution socio-économique	Dépenses sociales obligatoires (6.1)					
	Dépenses quasi fiscales des entreprises d'État (6.2)					
	Contribution économique (6.3)					
Résultats et impact	Débat public (7.1)					
	Accessibilité des données (7.2)					
	Suivi des recommandations (7.3)					
	Résultats et impact de la mise en œuvre (7.4)					
Evaluation globale						